



D.2019.10.16.1.7

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 16 Octobre 2019

1 – 3ème LIGNE DE METRO et CONNEXION LIGNE B**1.7 – Connexion Ligne B - Marché négocié n° CLB 2019 13787 M à conclure avec SIEMENS MOBILTY SAS pour la réalisation d'Etudes de Conception Générale du Système de Transport – Autorisation de signer le marché**

L'an deux mille dix-neuf, le seize octobre à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard		X (M. Bacou)	
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire		X (M. Chollet)	
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard		X (M. Del Borrello à/c du point 2)	X (jusqu'au point 1.8)
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre		X (M. Aujoulat)	
TRAVAIL-MICHELET Karine		X (M. Grass)	
SICOVAL			
AREVALO Henri			X
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline	X		
SUAUD Thierry		X (Mme Rouchon)	

Exposé de Monsieur le Président :

- Par délibération n° D.2017.07.05.2.1 du 5 juillet 2017, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a approuvé le programme de l'opération Connexion Ligne B.
- Par délibération n° D.2017.10.04.2.1 du 4 octobre 2017, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a confié, par mandat de maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie (SMAT), la réalisation de l'opération Connexion Ligne B.
- Par délibération D.2018.07.11.2.1 du 11 juillet 2018, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) approuvait la modification du programme de l'opération, à l'issue des études des alternatives menées à la suite du compte-rendu du Débat Public.
- Par délibération D.2019.02.06.1.4 du 6 février 2019, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités approuvait les ajustements de programme d'opération ainsi que le report de la mise en service à la fin 2025 sans modification de l'enveloppe globale de l'opération.

Les études de Conception Générale demandées dans le cadre du présent marché ont pour objectifs de :

- Fournir les études de chaque groupe d'ouvrages composant le Système de Transport permettant de préciser la solution d'ensemble et les choix techniques et architecturaux et confirmant les performances attendues du Système,
- Etudier les interfaces entre les groupes d'ouvrages inclus dans le Système de Transport et les groupes d'ouvrages de « génie civil »,
- Etudier les interfaces entre les groupes d'ouvrages du Système de Transport (y compris le PCC existant) et les Equipements Non Liés au Systèmes (ENLS) qui sont hors-périmètre du Titulaire
- S'appuyer sur les études réalisées dans le cadre du marché d'études « AVP PLB » de 2012 avec le même but de minimiser les interruptions d'exploitation de la Ligne B pour les travaux de raccordement au terminus de Ramonville, en assurer leur planification et produire les procédures prévues pour les réaliser,
- Fournir les coûts du marché Travaux à venir (coûts d'études d'exécution, de fourniture et travaux, de tests et d'essais) pour l'ensemble des équipements entrant dans le périmètre du Titulaire.
- Contribuer à la cellule de coordination des interfaces Génie Civil / Système pilotée par le MOE Génie Civil durant la durée des études AVP / PRO du génie civil.

Ces études faisant appel à des principes conceptuels propriétaires de la technologie VAL ou présentant une forte adhérence avec cette technologie reconduite pour le projet CLB, seul SIEMENS MOBILITY SAS est en mesure de maîtriser la réalisation des études de la totalité du Système de Transport.

Par conséquent, il a été nécessaire d'attribuer ces prestations d'étude à l'entreprise SIEMENS MOBILITY SAS selon un marché négocié sans mise en concurrence soumis à l'article R.2122-3 du code de la commande publique. Au terme de ces dispositions, l'acheteur peut en effet passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables lorsque les travaux, fournitures et services peuvent être fournis que par un opérateur économique déterminé (...) pour

Accusé de réception en préfecture
08/11/2019 10:09:06 - 20191016-1-7D-
RE
Date de télétransmission : 18/10/2019
Date de réception préfecture : 16/10/2019

Il est à noter par ailleurs, que ce marché d'études de niveau « Conception Générale » et les dossiers qui les constituent, dont le détail est précisé dans le marché en annexe de la présente, doivent être menés et restitués dans le but final de servir de Cahier des Clauses Techniques Particulières du futur marché Travaux du Système de Transport CLB qui sera négocié avec SIEMENS MOBILITY SAS.

La durée globale du marché d'études est estimée à 20 mois.

La Commission d'Appel d'Offres de Tisséo Collectivités a, dans sa séance du **8 octobre 2019**, attribué le marché à l'entreprise **SIEMENS MOBILITY SAS** dont le montant forfaitaire proposé s'élève à **1 688 450 € H.T.**

Il est donc proposé au Comité Syndical d'autoriser la dépense correspondante et la signature du marché CLB 2019 13717 M avec l'entreprise **SIEMENS MOBILITY SAS**.

.....

Le Comité Syndical :
entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

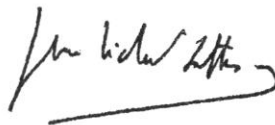
ARTICLE 1 : AUTORISE Tisséo Ingénierie à signer avec l'entreprise **SIEMENS MOBILITY SAS**, le marché CLB 2019 13787 M pour la réalisation des études du Système de Transport, pour un montant de **1 688 450 € H.T.**

ARTICLE 2 : AUTORISE les dépenses correspondantes.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES